

TARIFS EQUI-CONFIANCE 2024 / 2025

A compter du 1^{er} septembre 2024

Tarif en €

EQUITHERAPIE

Séance individuelle 1h ou moins (selon besoins spécifiques)

Facturée prorata temporis si + d'1h

- | | |
|--|----|
| - Hebdomadaire | 58 |
| - Bi-mensuelle | 60 |
| - Mensuelle | 65 |
| - Occasionnelle ou 1 ^{ère} séance | 70 |

Séance collective ou séance famille 1h30 – 4 participants maximum

- | | |
|--|-----|
| - Hebdomadaire | 115 |
| - Bimensuelle | 125 |
| - Mensuelle | 135 |
| - Occasionnelle ou 1 ^{ère} séance | 145 |

Séance collective 1h – 2 à 3 participants

- | | |
|--|-----|
| - Hebdomadaire | 90 |
| - Bimensuelle | 95 |
| - Mensuelle | 100 |
| - Occasionnelle ou 1 ^{ère} séance | 105 |

Compte rendu d'équithérapie. Facturé prorata temporis. Prévoir entre 1h30 à 2h. 60

Rencontres préalables, intermédiaires, bilans, EPS... Facturé prorata temporis au-delà d'1h 60

PRESTATIONS RESSOURCES

- | | |
|---|-----------------|
| - Journée | A partir de 90 |
| - Séjours : Equi-Révélation, Reliance à Soi, Compagnonnage avec les chevaux | A partir de 800 |

COTISATION ASSOCIATION EQUI-CONFIANCE - Valable du 01/09 au 30/08

Due, y compris en cours d'année pour les nouveaux cotisants, pour toutes les séances régulières, les journées et séjours ressources.

Individuelle	15
Famille	20
Etablissement	30

Les séances sont payables le jour même en espèces ou par chèque ou par virement effectué en amont de la séance (merci de prendre en compte les délais bancaires, le virement doit être reçu l'avant-veille de la séance).

Les factures sont réalisées sur demande uniquement et établies mensuellement en début du mois suivant les séances.

Les séances individuelles non annulées 48 heures à l'avance et les séances de groupe non annulées 7 jours à l'avance sont dues (sauf maladie justifiée par certificat médical).

Merci à vous tous

